

# Les dermatozoonoses causées par les dermatophytes

Les dermatophytes constituent un groupe de champignons filamenteux très spécialisés, ayant la capacité inhabituelle de pouvoir digérer la kératine. **Les dermatophytes** pathogènes **sont** par conséquent **à l'origine de mycoses superficielles** de la peau, des cheveux et des ongles. Ces infections sont très fréquentes et revêtent des aspects cliniques très variés, ce qui impose de les intégrer dans le diagnostic différentiel de nombreuses autres dermatoses. Le **polymorphisme clinique** est notamment lié au site corporel atteint, au type de kératinisation au sein de ce site, à la réponse immunitaire que le patient développe mais aussi à la nature du dermatophyte responsable de l'infection.

Les dermatophytes sont répartis, en fonction de leur niche écologique principale, en espèces anthropophiles, zoophiles et géophiles. Les dermatophytes anthropophiles et zoophiles sont des parasites obligatoires, adaptés respectivement aux animaux et à l'Homme, qui constituent leur réservoir principal. Ils sont incapables de se multiplier dans le milieu extérieur mais peuvent y survivre sous forme d'arthrospores particulièrement résistantes, présentes dans les poils et les squames éliminés à partir des individus infectés. **Les dermatophytes zoophiles et anthropophiles sont responsables de dermatoses contagieuses.** Ils se transmettent essentiellement par contact direct avec un individu infecté, mais l'infection par contact indirect à partir d'un environnement souillé n'est pas négligeable. Leur spécificité d'hôte est généralement incomplète. Si les dermatophytes anthropophiles (tels *Trichophyton rubrum*) sont particulièrement inféodés à l'Homme, **la majorité des agents zoophiles sont transmissibles de l'animal à l'Homme et sont donc des agents de zoonoses.** Les dermatophytes géophiles colonisent le sol où ils sont capables, non seulement de survivre, mais aussi de se multiplier sur des débris kératinisés selon un cycle saprophytique. Certains d'entre eux (tels *Microsporum gypseum*) peuvent exceptionnellement devenir pathogènes et sont alors à l'origine de dermatophytoses non contagieuses et sporadiques. Dans ces conditions, le mode d'infection est lié à un contact avec un sol contaminé.

Les dermatophytes zoophiles zoonotiques couramment rencontrés chez l'Homme en Belgique sont *Microsporum canis* (**transmis à partir du chat et du chien**), *Trichophyton verrucosum* (dont les **bovins** sont le réservoir) et divers dermatophytes faisant partie du complexe *Trichophyton mentagrophytes* (transmis par de petits rongeurs - notamment le **cobaye**, mais aussi le rat, la souris et le hérisson- voire les carnivores domestiques).

Chez l'Homme, les dermatophytes zoophiles sont à l'origine de lésions généralement très inflammatoires de la peau glabre, du cuir chevelu ou de la zone de la barbe. Le diagnostic est basé sur l'anamnèse (contact avec un animal), l'aspect clinique et les examens complémentaires. Parmi ceux-ci, l'examen microscopique direct des squames/cheveux/poils vise à mettre en évidence les filaments fongiques et les arthrospores, ce qui permet de confirmer le diagnostic de dermatophytose en cas de résultat positif. La sensibilité de l'examen microscopique varie en fonction de la qualité du prélèvement, la technique utilisée et l'expérience du praticien. **L'identification du dermatophyte responsable requiert** quant à elle **une culture fongique** (ou éventuellement une méthode de diagnostic moléculaire) pratiquée dans un laboratoire spécialisé. La culture peut donc être intéressante pour confirmer un diagnostic, mais c'est surtout la seule méthode qui permet d'identifier précisément l'agent causal et par

conséquent, le cas échéant, la source animale contaminante. Cela est important pour le choix du traitement, le pronostic et surtout la mise en œuvre d'une prévention des réinfections, ce qui nécessite *a minima* un traitement adéquat des animaux atteints, qu'ils présentent des signes cliniques évocateurs d'une infection (alopécie, squamosis, érythème, croûtes) ou qu'ils soient asymptomatiques. Dans tous les cas, **une bonne communication entre le médecin et le vétérinaire est indispensable.**

### **Pour en savoir plus**

Mignon, B., & Monod, M. (2011). **Zoonotic infections with dermatophyte fungi.** In S., Palmer, L., Soulsby, P., Torgerson, & D., Brown (Eds.), *Oxford Textbook of Zoonoses - Biology, Clinical Practice, and Public Health Control* (2nd edition). Oxford, United kingdom: Oxford University Press.